

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 1er novembre 2011, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur cinq demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08- 0001 sur le zonage.

La première demande concerne les propriétés situées aux 135 et 155, boulevard Deguire, et a pour objet d'autoriser que le revêtement de béton de ces habitations multifamiliales soit peinturé.

La seconde demande concerne la propriété située au 1750, rue Guertin, et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de cette habitation unifamiliale jumelée en empiétant dans la marge latérale.

La troisième demande concerne la propriété située au 4065, place Albert-Dreux, et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de cette habitation unifamiliale isolée en empiétant dans la marge arrière.

La quatrième demande concerne la propriété située au 1777, rue Bégin, et a pour objet d'autoriser l'installation d'un dépoussiéreur extérieur en marge arrière dont la hauteur est supérieure au maximum permis, l'ajout d'une ouverture véhiculaire en cour avant donnant sur la rue Ashby, que la largeur de l'accès véhiculaire soit supérieure au maximum permis et que les manœuvres des camions se fassent hors site.

La cinquième demande concerne la propriété située au 6005, boulevard de la Côte-Vertu et a pour objet d'autoriser la construction d'un bâtiment dont le pourcentage d'ombrage dans l'aire de stationnement ne respecte pas toutes les normes applicables.

Montréal, le 15 octobre 2011

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, November 1st, 2011, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on five applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 135 and 155, boulevard Deguire, to authorize that the concrete cladding of these multi-family dwellings be painted.

The second request concerns the property located at 1750, rue Guertin, to authorize the enlargement of this single-family dwelling by encroaching in the lateral setback.

The third request concerns the property located at 4065, place Albert-Dreux, to authorize the enlargement of this detached single-family dwelling by encroaching in the rear setback.

The fourth request concerns the property located at 1777, rue Bégin, to authorize, in the rear setback, the installation of an outdoor dust remover of which the height is superior to the maximum authorized, the addition of a vehicle access in the front yard facing rue Ashby, that the vehicle access width is superior to the maximum authorized and that the trucks manoeuvre off site.

The fifth request concerns the property located at 6005, boulevard de la Côte-Vertu to authorize the construction of a building of which the shade percentage in the parking area does not respect all the applicable standards.

Montreal, October 15, 2011

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council